



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les travaux des économistes éclairent-ils l'élaboration de la
politique agricole à l'échelon international et communautaire ?
Jean-Noël Chatenay

Citer ce document / Cite this document :

Chatenay Jean-Noël. Les travaux des économistes éclairent-ils l'élaboration de la politique agricole à l'échelon international et communautaire ?. In: Économie rurale. N°96, 1973. Le rôle des économistes ruraux. pp. 55-60;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1973.2216>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1973_num_96_1_2216

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES TRAVAUX DES ÉCONOMISTES ÉCLAIRENT-ILS L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE A L'ÉCHELON NATIONAL ET COMMUNAUTAIRE ?

par Jean-Noël CHATANAY

Quelle est la contribution des économistes ruraux à l'élaboration de la politique agricole ? Cette action revêt quatre aspects principaux : fournir des références, concevoir des méthodes, analyser des situations et établir des projections.

La fonction de l'économiste rural s'étend donc du statisticien à l'analyste, en passant par le conseiller en gestion au sens large du terme, et s'exerce dans la recherche, dans l'administration et les organisations professionnelles.

Entre ces quatre types d'intervention, il existe des différences sensibles. Dans les deux premiers cas, il s'agit d'une contribution essentiellement technique ; dans les deux derniers, d'une réflexion qui ne peut se situer hors d'un cadre politique, hors d'une certaine conception de l'entreprise agricole et de l'idée que l'on se fait de l'avenir de l'agriculture.

LES RIGUEURS DE L'ANALYSE ÉCONOMIQUE SONT-ELLES-COMPATIBLES AVEC LES EXIGENCES DE LA POLITIQUE AGRICOLE ?

Ce problème n'est pas abstrait. Bien des économistes contestent en effet les principaux objectifs de la politique agricole et les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs : parité de revenus, soutien des marchés, organisation des producteurs, structuration des exploitations, financement de l'agriculture hors des conditions normales de marché, parce qu'ils estiment que ces objectifs et ces mesures sont contraires à une application réaliste et judicieuse des lois économiques à l'agriculture.

Cette antinomie entre l'analyse économique et la politique agricole repose en premier lieu sur des options de principe. Une politique d'intervention est considérée d'une façon générale comme contraire à la dynamique du progrès, la meilleure sélectivité ne pouvant s'exercer

que par le libre jeu des forces économiques. Parle-t-on de politique de revenus ? L'économiste démontrera qu'elle est contraire à l'intérêt général car « la disparité des revenus est finalement un facteur de progrès ». De soutien de marchés ? Il est aisé de prouver que les mécanismes mis en place faussent le jeu de la concurrence, maintiennent un niveau artificiel de prix dont l'industrie et surtout le consommateur, considéré comme l'agent économique privilégié, supporteront la charge. D'organisation économique des producteurs ? De politique interventionniste dans le domaine des structures et sur le plan financier ? L'économiste apportera la preuve que ces interventions freinent une évolution qui s'accélérait et serait différente pour le plus grand bien de la collectivité s'il était laissé libre cours à son évolution naturelle.

Un effet de « boomerang »

Sans même mettre en jeu des questions de principe, il est aisé pour les économistes de juger la politique agricole sur ses effets négatifs. Dans le secteur agricole plus peut-être que dans tout autre, chaque intervention porte en elle-même son propre antidote, tendant à provoquer des résultats contraires à l'objectif recherché. L'organisation et le soutien des marchés ont pour objet de régulariser le revenu des agriculteurs et d'adapter la production aux besoins de la consommation. Ils ont également pour effet d'augmenter le volume de la production et par là de créer des excédents dont le poids sera aussi insupportable pour le producteur que pour le consommateur. Les mesures prises en faveur de l'évolution des structures peuvent aboutir à la cristallisation de situations acquises et impliquent des charges financières croissantes dont la contrepartie pourrait être utilisée à d'autres fins plus dynamiques. L'octroi de prêts bonifiés, s'il procure des moyens adaptés à la capacité de financement des agriculteurs, a également pour effet, en accroissant la demande, de provoquer une hausse des prix des facteurs de production, ainsi qu'il est aisé de le démontrer par l'évolution du prix de la terre.

Ainsi, quelle que soit la volonté politique à l'origine des mesures prises en faveur de l'agriculture, celles-ci portent en elles-mêmes un effet de « boomerang » qui se retourne contre leurs auteurs. L'économiste, dont le jugement doit reposer sur des critères scientifiques, ne peut rester insensible à cet aspect des choses. Il estime que contrarier les lois de l'économie n'aboutit qu'à une politique inefficace et coûteuse.

La question fondamentale ainsi posée est de savoir si les lois et les mesures économiques applicables aux autres secteurs doivent l'être également au secteur agricole. Les économistes répondent par l'affirmative et considèrent que toute autre conception a pour effet de freiner l'intégration de l'agriculture dans l'économie et l'évolution sociale des agriculteurs. Les responsables de la politique agricole, sous la pression sans nul doute des agriculteurs, jugent au contraire indispensable de gérer l'économie agricole en fonction de normes qui lui sont propres : l'agriculture constitue une activité biologique, elle s'exerce dans l'espace, et le poids social des agriculteurs ne peut être modifié que dans le temps. Quant aux agriculteurs, tout en réclamant leur liberté de chefs d'entreprise (pour eux la meilleure garantie d'une saine gestion des exploitations), ils exigent dans tous les pays l'adoption de mesures de protection et d'intervention qui distinguent la politique agricole des politiques suivies dans les autres secteurs de l'économie. Une telle conception et un tel comportement ne sont pas liés à un système ou à un régime, le raisonnement est aussi vrai pour les pays de structures capitalistes que pour les pays socialistes ; dans ces derniers, la politique agricole a été un échec tant qu'elle s'est bornée à imposer à l'agriculture un cadre économique conçu pour une autre forme d'activité.

Des schémas abstraits

Les économistes ruraux sont ainsi pris dans une contradiction entre le désir d'appliquer un raisonnement qui se voudrait scientifique, et la sujétion d'analyser une réalité qui échappe en partie à ce type de raisonnement. D'où une tendance à se réfugier dans l'abstrait et à concevoir une évolution hors des contraintes de la réalité. Partant du schéma de la société industrielle, ils ont pu ainsi successivement proposer que seule une réduction massive et accélérée de la population agricole était susceptible d'assurer le maintien du revenu agricole, que la constitution de grandes unités de production intégrées à l'industrie permettait de répondre aux besoins alimentaires aux coûts les plus bas, que la limitation de l'activité agricole était le plus sûr moyen d'assurer un équilibre entre production et consommation dans des conditions acceptables pour la collectivité. Ainsi, la magie des mots aidant, sont nés des mythes : économie d'échelle, intégration, modèle, qui pour l'opinion ont tenu lieu de raisonnements et de solutions, mais qui ont eu pour effet pour ainsi dire de traumatiser les agriculteurs et de les dresser dans un réflexe de rejet contre ceux-là mêmes qui cher-

chaient hors des contingences immédiates une solution à leurs problèmes. D'où les malentendus qui ont pu par exemple entourer le Plan Mansholt et le Plan Vedel.

Le facteur « temps »

Enfin, indépendamment de ces problèmes de fond, les économistes et ceux qui ont pour tâche d'élaborer et de mettre en œuvre la politique agricole auront dans l'approche des mêmes problèmes une démarche et un comportement différents. Celui qui a des responsabilités politiques ou professionnelles s'efforcera d'aboutir à des décisions rapides, susceptibles d'apporter des solutions à des problèmes qui nécessitent des règlements immédiats. Ainsi, et bien souvent contre son gré, il naviguera de compromis en compromis. Confronté aux mêmes problèmes, l'économiste s'efforcera d'en dégager les causes profondes et les solutions qui lui apparaîtront optimales. Il lui est donc nécessaire d'appuyer ses réflexions sur des analyses et des références qui exigent des délais peu compatibles avec l'action politique. D'où très souvent dans le temps un déphasage entre les études effectuées par les économistes et leurs possibilités d'utilisation, l'intérêt de ces études n'ayant plus qu'un caractère rétrospectif. Inversement, l'économiste sera tenté d'établir des projections dans un contexte idéal en systématisant à l'excès les effets de certains facteurs ou en négligeant certaines contraintes, de telle sorte que la réalité viendra démentir ces vues prospectives. Il serait facile, dans l'un et l'autre cas, de citer des exemples.

Ces distorsions de comportement ne sont pas le propre des économistes ruraux, mais elles sont peut-être plus marquées dans le secteur agricole que dans d'autres secteurs d'activité en raison d'une part de l'insuffisance de références sur certains aspects fondamentaux de l'activité agricole, et d'autre part d'un manque d'expérience sur l'évolution de l'agriculture.

Ces quelques réflexions sont certes très schématiques et sommaires et nous convenons qu'elles demanderaient à être nuancées. Elles ont simplement pour objet d'attirer l'attention sur les difficultés d'adéquation entre la pensée et les travaux des économistes et l'élaboration et la mise en œuvre de la politique agricole.

**

UN APPORT FONDAMENTAL

Dans la réalité cependant, l'apport des économistes, malgré ces incidents de parcours, a été fondamental dans la conception de la politique agricole actuelle.

Jusqu'en 1960, pour la plupart des dirigeants agricoles et des agriculteurs, la diminution de la population agricole apparaissait comme le pire des maux. Pour eux, la défense du revenu agricole reposait sur l'indexation des prix à laquelle ils étaient très attachés ; l'ex-

l'exploitation agricole était une unité de travail qui échappait au concept de gestion ; le capital ne jouait qu'un rôle très limité. Les rapports entre l'agriculture et les autres secteurs d'activité étaient très mal définis pour un grand nombre d'entre eux.

Une nouvelle génération d'agriculteurs, mûris par les réflexions qu'ils avaient poursuivies dans le cadre de mouvements de jeunesse, ainsi que par l'expérience qu'ils avaient acquise au cours de missions de productivité accomplies à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, se rendit fort bien compte que l'évolution de l'agriculture ne pouvait se poursuivre dans des conditions satisfaisantes que si une inflexion radicale était apportée à la politique agricole. Conserver une exploitation de type familial était certes l'option fondamentale, mais en permettant à cette exploitation de devenir une unité économique rentable, grâce à la mise en œuvre d'une politique qui affectait à la fois la structure de l'exploitation et l'environnement économique dans lequel elle se situe. Toute la politique agricole s'est ainsi développée à partir de ces principes depuis 1960, l'accent ayant été mis successivement sur les structures, l'organisation des marchés, l'organisation des producteurs, le financement du secteur agricole. La création du Marché Commun, en ouvrant de plus larges perspectives sur le plan des marchés et en accentuant les effets de concurrence au sein même de l'agriculture, n'a pas modifié de façon radicale les principes qui ont inspiré une telle politique. Bien au contraire, et trop tardivement peut-être, ces principes ont reçu une consécration sur le plan communautaire dans le cadre de la politique socio-structurelle.

Mais cette politique aurait-elle pu être élaborée et mise en œuvre si les économistes ne lui avaient donné l'assise scientifique qui lui était indispensable ?

Grâce à leurs travaux, l'agriculture a été intégrée au reste de l'économie. Les Comptes de l'Agriculture permettent maintenant de fonder, dans le cadre des Comptes de la Nation, une politique qui tient compte des données générales de l'économie. Il est très significatif que la plupart des dirigeants professionnels aient pris conscience de l'importance de ces données macro-économiques qui, il y a quelques années encore, leur étaient étrangères. L'affinement des Comptes de l'Agriculture par l'établissement d'un compte de capital et de comptes régionaux devrait du reste maintenant constituer un dernier apport pour parfaire la comptabilité de l'agriculture.

Aucune politique n'est d'autre part concevable si elle ne s'appuie pas sur des références sérieuses. Dans ce domaine, les travaux accomplis par les économistes ont été considérables et l'agriculture dispose maintenant de sources d'information statistiques fournissant la plupart des données nécessaires à la poursuite de la politique agricole. Par références, il faut entendre également le recours à des données externes que de nombreux travaux d'économistes ont permis de rassembler

grâce aux analyses qu'ils ont entreprises de la situation et de l'évolution de l'agriculture dans les pays étrangers et de la politique agricole suivie dans ces pays.

C'est sans doute sur le plan démographique que les travaux des économistes ont apporté les vues les plus précises. L'analyse de la situation démographique de l'agriculture et de son évolution prévisible a été pour beaucoup, le révélateur d'une situation qu'ils se refusaient à voir dans sa réalité. Il n'est plus une seule mesure générale de la politique agricole qui ne soit fondée sur la structure démographique et la structure des exploitations, et leurs projections à moyen ou à long terme.

Au niveau des exploitations, l'introduction des méthodes de gestion, d'analyse prévisionnelle, de programmation linéaire, de même que l'étude des rapports entre le capital investi et la productivité des entreprises, ont marqué une étape fondamentale sans laquelle il n'était pas possible de concevoir une politique rationnelle de modernisation des entreprises.

Dans un autre domaine, les études menées sur les rapports entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie, ses liaisons avec les industries d'amont et d'aval, les notions de valeur ajoutée par la transformation, le pouvoir de négociation des agriculteurs — l'agriculture est-elle un secteur dominé ? — ont donné à la réflexion politique et professionnelle une autre dimension en faisant sortir l'agriculture de son isolement et en précisant sa fonction dans l'ensemble de l'économie.

Ces exemples ne sont pas exhaustifs ; ils ont pour objet de marquer combien, sur des points essentiels, l'apport des économistes a été fondamental. Mais cette convergence entre les travaux des économistes et les besoins de ceux qui élaborent la politique, aurait-elle pu avoir lieu si les rouages du Plan n'avaient pas existé ? Les Commissions du Plan, les groupes de travail au sein de ces Commissions, ont été les creusets dans lesquels se sont fondues les informations procurées par les uns et les demandes présentées par les autres : les experts ont eu connaissance de préoccupations qui auraient pu leur échapper, et les agriculteurs de travaux sans lesquels leur pensée n'aurait pu progresser. Néanmoins, dans le domaine de la prospective, des divergences fondamentales sont apparues entre les uns et les autres sur l'avenir de l'agriculture, le type d'exploitation qu'il convenait de soutenir ou de mettre en place, le rôle optimal qu'il convenait d'accorder à l'agriculture dans le cadre de l'économie générale.

Dans le cadre de cette concertation, les structures du Plan ainsi que de nombreux autres organismes, soit internes à l'agriculture depuis par exemple les Centres de Gestion jusqu'au Comité des Organisations professionnelles agricoles communautaires (le COPA), soit externes à celle-ci, tel le Conseil Economique et Social, ont ainsi permis d'établir entre les économistes et les

professionnels un langage commun sans lequel il n'y a pas d'élaboration d'une politique possible. La pénétration des économistes dans les services et les bureaux d'étude des organisations professionnelles a joué à ce point de vue un rôle décisif en permettant de rendre le milieu agricole perméable à la réflexion économique.

L'AVENIR

L'expérience ainsi faite ne peut que conduire à des vues optimistes en ce qui concerne l'avenir : dans l'élaboration de la politique agricole, les économistes devraient être amenés à jouer un rôle de plus en plus précis et de plus en plus marquant. Mais faut-il encore pour cela que certaines conditions soient remplies.

Une plus grande cohérence

Tout d'abord, il serait indispensable qu'une plus grande cohérence soit apportée à leurs travaux. Dans le cadre du Plan, un programme général de recherche devrait être élaboré afin que systématiquement soit améliorée la connaissance économique de l'agriculture et que soient éclairées les zones encore remplies d'ombre. Si nous avons par exemple une vue assez précise de l'évolution du revenu des agriculteurs sur le plan national, par contre la répartition de ce revenu entre les entreprises, les disparités qui existent entre elles, posent bien des interrogations. Et de même que les exploitations sont classées suivant leur dimension, suivant l'âge de l'exploitant, il conviendrait qu'elles puissent l'être avec une même rigueur en fonction de leurs résultats économiques. Il y a ainsi une priorité de besoins à établir dans la recherche pour faire progresser la politique agricole ; sans vouloir limiter la liberté des chercheurs, il paraît indispensable que la recherche s'encadre dans une programmation à moyen terme.

Une meilleure diffusion

En second lieu, il conviendrait d'améliorer la diffusion des travaux menés dans le domaine de l'économie. La recherche économique a connu une très forte expan-

sion au cours des dernières années : en quelle mesure les travaux des chercheurs pénètrent-ils dans les milieux politiques et professionnels chargés de la définition de la politique agricole ? Beaucoup de ces travaux sont pour ainsi dire inassimilables : les exposés méthodologiques y occupent une place trop importante, ils ne donnent pas lieu à des synthèses en faisant ressortir les points essentiels ; enfin, ils ne font pas, au moment de leur publication, l'objet d'une classification qui les rendrait accessibles.

Il serait souhaitable que soit créé un Institut National d'Economie Rurale qui aurait pour double fonction de rassembler les chercheurs et aussi de servir d'instrument d'observation de l'agriculture. Un organisme dont la rigueur scientifique ne pourrait être contestée ni par l'administration, ni par les organisations professionnelles, aurait pour tâche d'établir chaque année un constat de la situation de l'agriculture, des effets de la politique engagée, des résultats obtenus au niveau des entreprises. Un lien étroit serait établi entre les économistes et ceux qui ont la responsabilité de la politique agricole ; peut-être serait-il ainsi mis fin à cette distorsion dans les comportements des uns et des autres, dont nous faisons état au début de cet exposé.

**

L'agriculture est en train de franchir des économies d'échelle, de la dimension de l'entreprise agricole à l'élargissement du Marché Commun. Ses problèmes fondamentaux n'en demeurent pas moins permanents et n'en sont pas pour autant résolus. Ils n'en sont que plus complexes, et les contradictions internes au sein de l'agriculture croissantes. Si l'on prend pour exemple le revenu, comment juger des effets de la politique des prix, comment asseoir cette politique au niveau communautaire sur des bases économiques justifiées, comment assurer en dehors des prix une rémunération satisfaisante de l'activité agricole ? Ces problèmes, parmi bien d'autres, se posent avec une actualité pressante sur le plan politique ; ils nécessitent un recours croissant aux travaux des économistes, auxquels s'ouvre un champ de plus en plus vaste d'investigations.

DISCUSSION

M. Pinier. — M. Chatanay envisage la création d'un Institut d'Économie Rurale. Un institut professionnel existe déjà : l'IGER, qui étudie la gestion des exploitations. Peut-être n'étudie-t-il pas assez l'économie rurale, quoique certains départements aient bien séparé l'étude de gestion de celle d'économie rurale ? Ces départements étudient, en accumulant et en exploitant les références, les projections d'orientation des spéculations, des structures des entreprises et même des propositions pour « l'environnement ».

Pourquoi créer un nouvel institut, et non renforcer celui qui existe, peut-être en l'amendant, en lui donnant une autre dimension ?

M. Chatanay. — L'Institut National d'Économie Rurale, dont j'ai suggéré la création, se situerait sur un tout autre plan que l'Institut National de Gestion et d'Économie Rurale, et remplirait une double mission qu'aucun organisme actuel, privé ou public, n'est susceptible d'assumer de façon satisfaisante. Il serait tout d'abord l'instrument d'observation de la situation de l'agriculture et de son évolution, afin d'établir un rapport annuel, de plus en plus indispensable. On voit mal en effet comment poursuivre la politique engagée dans le cadre de la Conférence annuelle et s'associer aux travaux de la Communauté, si on ne dispose pas d'un document permettant de juger à la fois l'évolution des revenus agricoles et les effets des moyens mis en œuvre par la politique agricole. En second lieu, l'Institut offrirait un cadre pour rassembler l'ensemble des travaux de recherche actuellement dispersés dans le secteur de l'économie rurale, et en assurer la diffusion et l'exploitation rationnelle par les utilisateurs. Cet organisme aurait une autorité incontestable, car il réunirait des économistes, des chercheurs des représentants de l'administration et des organisations professionnelles. L'IGER, dont la suppression dans ce schéma n'est pas envisagée, apporterait sa contribution propre à l'Institut National, en tant qu'organisme purement professionnel.

M. Laurent. — La commission proposée de programmation de la recherche en économie rurale (si elle voie le jour), aurait un rôle important à jouer. L'exemple du Marché Commun le montre.

M. Gervais a renoncé à travailler sur ce thème, non parce qu'il considérerait la CEE comme un phénomène négligeable, mais parce qu'il ne pouvait étudier les relations entre les pays du Marché Commun sans les replacer dans le cadre plus vaste de l'ensemble des relations internationales. Il ne pouvait aborder seul cette étude, compte tenu du grand nombre de statistiques à manipuler, et de réflexions dont il faudrait préalablement faire une synthèse critique.

Une tâche fondamentale du groupe de travail serait de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour engager un travail efficace sur les propositions de recherches nouvelles à entreprendre. Ce point avait été envisagé dans le sous-groupe consacré à la statistique lors de la préparation du VI^{ème} Plan ; à mon avis, le problème est au moins aussi important en matière de recherche économique.

M. Chatanay. — En effet, certains travaux, comme ceux relatifs à la CEE, trop vastes pour être le fait d'un seul chercheur, sont à réaliser par une équipe. Je rejoins en cela la proposition de M. Malassis lorsqu'il parle de « projets thématiques programmés ». Une commission chargée de programmer la recherche, il aurait sans doute pour rôle de présenter des équipes de recherche sur les grands thèmes à étudier. Les propositions qui avaient été faites pour la statistique par le sous-groupe constitué au sein de la Commission de l'Agriculture du Plan, montrent tout à fait la voie dans laquelle on pourrait s'engager, et il est dommage que dans le cadre du VI^{ème} Plan une réflexion plus approfondie n'ait pas été faite en ce qui concerne la recherche en économie rurale.

J.-P. Bertrand. — M. Chatanay a rappelé que les économistes ruraux avaient essayé hier de se définir : marxistes et non-marxistes, orthodoxes et hétérodoxes. Il propose que l'on distingue plutôt les économistes ruraux interventionnistes et non-interventionnistes ; il propose aussi la structure correspondant à cette distinction.

Que pense M. Chatanay du travail de chercheurs de l'INRA sur le syndicalisme agricole, par exemple, celui de Nallet et Coulomb « Le syndicalisme à l'épreuve de l'unité » ?

Quels seront le rôle et la fonction de ces analyses critiques dans l'Institut bipartite Administration-Profession ? Que pensera la FNSEA d'analyses tendant à faire la critique de ses propres positions ?

J.-N. Chatanay. — Les travaux effectués par l'INRA sur le syndicalisme agricole me semblent rentrer tout à fait dans le cadre de ses activités normales, même s'ils doivent comporter une critique à l'égard du syndicalisme. Des travaux déjà importants ont été faits dans ce domaine, par exemple ceux que M. Tavernier et le récent livre « L'Univers politique des paysans » qui fait suite au colloque organisé il y a deux ans par la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Plusieurs

exposés ont porté sur le mouvement professionnel et sur les différents concepts politiques qui inspirent les agriculteurs.

M. Petit. — M. Chatanay a justement fait allusion à la génération d'agriculteurs formés par les mouvements de jeunesse. Or, ceux-ci ont perdu beaucoup de leur dynamisme.

Je crains que la nouvelle génération ne soit pas aussi bien formée. Cette remarque est à rapprocher des réactions des agriculteurs face aux Plan Mansholt et Rapport Vedel. M. Chatanay a parlé de mythes, je préfère le mot clichés qui indique des visions beaucoup trop simplistes de réalités socio-économiques très complexes. Par contraste, les difficultés de la vulgarisation ne proviennent-elles pas dans une large mesure du faible niveau de formation économique des agriculteurs comme des autres catégories socio-professionnelles d'ailleurs ?

J.-N. Chatanay. — Un des grands soucis des dirigeants agricoles est justement d'assurer cette formation permanente des agriculteurs, notamment en matière économique. Si la vulgarisation technique est en effet satisfaisante et assez facile, il n'en est pas de même de la formation économique. Or, celle-ci devient absolument indispensable. Comment les agriculteurs pourraient-ils en effet comprendre par exemple ce que représente pour eux le Marché Commun s'ils ne sont pas informés des mécanismes complexes mis en place sur le plan communautaire pour soutenir les prix et organiser les marchés ? Si cette tâche est difficile, elle est toutefois possible à condition d'y mettre les moyens. Par exemple, lorsqu'on a étendu la TVA à l'agriculture, il fallait faire comprendre aux agriculteurs qu'avec les mécanismes mis en place, ils allaient être bénéficiaires de l'extension de cet impôt à l'agriculture. Ceci apparaissait évidemment très difficile à réaliser, mais grâce à une très large campagne d'information faite à tous les niveaux, le but a pu être largement atteint.

D. Brugère. — Un effort de l'INRA est à signaler en matière d'information pratique d'économie et de sociologie rurales : la publication des fiches analytiques du SEI (Service d'Expérimentation et d'Information) qui traduisent en langage de tous les jours les conclusions pratiques d'ouvrages, articles, thèses (de France et de l'étranger) susceptibles d'intéresser les divers milieux agricoles dans tous les domaines. Actuellement 16.664 fiches sont parues dont environ 2.200 dans le seul domaine de l'économie et de la sociologie rurales.

Cette publication est à rapprocher des travaux de l'IGER, de la FNCETA, de l'ACTA et des divers instituts spécialisés, sans parler de la SFER elle-même. En réalité, les plus hautes instances n'ont encore jamais donné la moindre priorité à ce travail, ni fourni les moyens (coûteux) que cela impliquerait.

Plutôt que la création d'un nouvel Institut d'Économie Rurale, je me demande s'il n'y aurait pas intérêt à envisager celle d'un Office (ou « Groupement d'intérêt économique ») d'Information économique du monde rural, dans le sein duquel serait restructuré (avec les moyens appropriés) l'ensemble de la signalisation et de la diffusion des connaissances d'économie et de sociologie rurales au fur et à mesure qu'elles s'accumulent à quelque échelon et dans quelque organisme que ce soit.

J.-N. Chatanay. — Il est certes difficile d'assurer dans des conditions satisfaisantes la diffusion des travaux effectués en économie et sociologie rurales. Mais une institut pourrait accomplir d'autres tâches que celles assumées par un office.

J. Sébillotte. — Ne faut-il pas dissocier le « travail de cabinet » de celui de recherche proprement dit ? Le premier doit aboutir à fournir au décideur un texte concis, clair, présentant les avantages et les inconvénients d'un petit nombre d'options, et ceci très rapidement.

Pour être efficace, ce travail doit être appuyé sur des travaux de recherche lourds et complexes, du fait même de la complexité de la réalité.

Dans cette ligne, qu'apportera le nouvel institut (encore un) ?

J.-N. Chatanay. — La dissociation proposée entre « travail de cabinet » et travail de recherche, apparaît tout à fait justifiée et M. Klatzmann l'a fort bien fait ressortir dans son ouvrage sur « Les politiques agricoles ». Toutefois, même dans le domaine de la recherche, il faudrait faire preuve de plus de réalisme. Si des études fondamentales nécessitent un long travail de documentation et de réflexion, par contre on a trop souvent l'impression que d'autres travaux n'ont qu'un intérêt purement rétrospectif parce qu'ils ne sont pas suffisamment actualisés dans le temps et que le chercheur se réfugie un peu dans une tour d'ivoire. Ce contact au sein d'un même institut d'économistes chargés de suivre l'évolution conjoncturelle de l'agriculture, permettrait peut-être (en tout cas cela serait souhaitable), un rapprochement entre ces deux types d'économistes et de travaux.

D. Bergmann. — M. Chatanay a distingué les apports, essentiellement techniques, concernant les références et les méthodes, et ceux relatifs à des analyses et à des projections, difficilement séparables d'un cadre politique. La distinction est-elle aussi tranchée ? Dès que l'on met au point des méthodes, dès que l'on recueille de l'information, il faut avoir recours à un certain cadre de pensée qui peut être modifié par l'adhésion à un certain projet politique. A l'opposé, on peut analyser des situations et même étudier des mesures de politique agricole, non pas en étant neutre — car la science n'est jamais neutre, en particulier s'il s'agit d'une science humaine — mais en faisant un effort pour présenter les divers aspects contradictoires d'une question. Il faut, pour cela, renoncer à se servir de la science comme d'une arme destinée à convaincre et se contenter plutôt d'expliquer.

Les économistes contestent-ils autant que l'a dit M. Chatanay, les objectifs de la politique agricole et les moyens mis en œuvre ? Soucieux de cohérence interne, ils font apparaître certains illogismes ; ils sont préoccupés du long terme et montrent que certains aspects bénéfiques à court terme sont rapidement contre-balançés par des incidences néfastes à long terme. Ils font apparaître que certains concepts, tels que celui de la parité ou celui du paiement au coût de production, sont impossibles à utiliser pratiquement et, de ce fait, presque vides de sens. Ce n'est pas là du mauvais esprit de leur part ; les économistes font leur métier, en montrant ces incohérences.

A propos de la prétendue « Contradiction entre le désir d'appliquer un raisonnement qui se voudrait scientifique et la sujétion d'analyser une réalité qui échappe en partie à ce type de raisonnement » : tout raisonnement scientifique, toute construction d'une théorie, implique que l'on insiste sur certains éléments généraux de la réalité et que l'on

omette de prendre en compte certains éléments non moins réels mais d'une importance mineure pour le problème en cause. Un bon raisonnement scientifique est toujours en conformité avec l'essentiel du réel, s'il ne s'accorde avec toutes les apparences extérieures, souvent trompeuses, de cette réalité.

M. Chatanay semble penser que les économistes ruraux sont plus coupés de la réalité et plus lents dans l'exécution de leurs travaux que leurs collègues s'occupant d'autres secteurs d'activité. Au contraire (cf. W. Leontieff) les économistes ruraux ont, dans l'ensemble, les pieds sur terre.

Parmi les propositions constructives de M. Chatanay, la programmation à moyen terme de la recherche est déjà faite dans le cadre de la Commission de la Recherche du Plan.

L'Institut National d'Économie Rurale proposé par M. Chatanay serait probablement bipartite : administration-profession. Ceci ne me paraît pas une très bonne idée. L'observation économique de l'agriculture est une des tâches de la puissance publique, et je ne pense pas qu'elle puisse être partagée. Il y a un seul INSEE, une seule série de comptes nationaux. C'est bien ainsi (le fameux Landbouw Economisch Instituut des Pays-Bas, qui était bipartite, est maintenant entièrement financé par le Ministère de l'Agriculture). Toutefois, il faut distinguer exécution des recherches et orientation des programmes. Sur le second point, la concertation avec les divers utilisateurs est indispensable. Les statisticiens et les économistes doivent aussi expliquer clairement les méthodes qu'ils emploient afin qu'elles puissent être discutées, et dire pourquoi ils pensent que telle estimation est la meilleure susceptible d'être obtenue à un moment donné.